

N°439

du 18
Octobre
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LE TOGO ET L'UNION EUROPEENNE

La 11^{ème} session du dialogue politique périodique entre le Togo et l'Union européenne (UE) vient de se tenir au Ministère des affaires étrangères à Lomé. Autour de la table siégeaient sept membres du gouvernement et des diplomates de l'Union en poste à Lomé.

L'ordre du jour de cette session a porté sur les prochaines élections législatives et locales de 2012 et la situation des droits de l'homme au Togo. La réunion s'est tenue dans une atmosphère sereine. Rappelons que après une suspension de la coopération à partir de 1993 pour déficit démocratique, la mise en application d'une procédure de consultation sur les questions concernant les droits de l'Homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit (l'article 96 de l'Accord de Cotonou) a encouragé le Togo au dialogue dans le but de restaurer les principes démocratiques essentiels.

Le dialogue politique entre le Togo et l'Union Européenne s'est engagé en 2004 sur les questions de gouvernance, de démocratie et de Droits de l'Homme. Il s'est traduit par l'adoption des 22 Engagements le 14 avril 2004, suivi le 26 août 2006 de la signature de l'Accord Politique Global (APG) entre les membres de la classe politique Togolaise. Cet accord a abouti à la formation d'un Gouvernement

(suite à la page 2)

Aux frais de l'Etat, et chacun dans sa spécialité

La diaspora en missions médico-chirurgicales dans les 5 régions du Togo

* *Le calendrier court du 21 novembre 2011 dans la Centrale à 2013 dans les Savanes.*

Le CIFAD s'implante au Togo
pour sa rentrée 2011-2012

**S'offrir la formation à
distance depuis chez
soi ou son bureau**



Gilbert Fossoun Hougbo, Chef du Gouvernement

Sur les principaux
marchés de Lomé

**La viande de boeuf
franchit la barre, la
tomate locale a de
meilleurs sentiments**

Pour le respect des règles d'organisation et de fonctionnement

**Les élections, bientôt le passage
obligé pour les Chambres
régionales d'agriculture**

La décentralisation et les réalités financières du Togo

**Que vaudra la tenue
des locales sans un FACT
véritablement opérationnel ?**

EDITORIAL

LE TOGO ET L'UNION EUROPEENNE

(suite de la page 1)

d'Union Nationale destiné pour l'essentiel à l'organisation de nouvelles élections législatives.

Suite à la reprise complète de la coopération, le dialogue politique s'est développé à partir de fin 2008 dans le cadre de l'Article 8 de l'Accord de Cotonou et se tient régulièrement environ tous les deux mois entre les représentants du gouvernement et de l'Union européenne au Togo accompagnés des Etats membres de l'UE. Selon l'accord de Cotonou, "Les parties mènent, de façon régulière, un dialogue politique global, équilibré et approfondi conduisant à des engagements mutuels. Ce dialogue a pour objectif d'échanger des informations, d'encourager la compréhension mutuelle ainsi que de faciliter la définition de priorités et de principes communs, en particulier en reconnaissant les liens existant entre les différents aspects des relations nouées entre les parties et entre les divers domaines de la coopération prévus par le présent accord. Le dialogue doit faciliter les consultations entre les parties au

sein des enceintes internationales".

Sur le plan de la coopération, depuis la reprise pleine et entière de la coopération en novembre 2007, les programmes se mettent en œuvre et les premiers résultats commencent à apparaître, que ce soit au niveau de l'appui aux institutions, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures, ou encore de la gouvernance politique et de la justice.

Le Document Stratégique et Programme Indicatif National (DSP-PIN) a été signé le 05 mai 2008 et prévoit au titre du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) une enveloppe programmable d'un montant de 123 millions d'euros couplée à une enveloppe destinée à couvrir les imprévus et les aides d'urgences d'1,8 millions d'euros.

Preuve de l'excellence des rapports entre l'UE et le Togo, la 22e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (Afrique Caraïbes Pacifique - Union européenne) se déroulera du 19 au 23 novembre à Lomé.

Cinéma

Deux films pour remémorer le massacre des Algériens de France en 1961

L'oubli et la mémoire sont inventifs, dit l'écrivain argentin Borgès dans son Livre du Sable. Les Français essaient d'oublier le massacre des Algériens de France le 17 octobre par la police de Papon, alors préfet de Paris. Ce jour-là, des milliers d'Algériens manifestent pacifiquement en plein Paris, à l'appel du FLN, pour protester contre des lois racistes qui leur imposent un couvre-feu. La guerre d'Algérie bat alors son plein et les tensions sont vives. Le préfet Papon n'hésite pas. Passages à tabac, meurtres, arrestations, expulsions, la police française agit comme aux pires heures de la collaboration. C'est l'une des pires horreurs de la Vème République fondée par De Gaulle. Le cinéma, lui ne veut pas oublier.

Deux films, Ici on noie les Algériens et Octobre à Paris, célèbrent ce triste anniversaire. Si le premier a été réalisé pour l'occasion et retranscrit chronologiquement ces heures noires, mêlant archives et témoignages, le second est un document exceptionnel. Réalisé par Jacques Panijel, dans la



clandestinité, au lendemain des événements, il a longtemps été interdit d'exploitation. Son auteur, par ailleurs biologiste, romancier, chercheur au CNRS et militant, est malheureusement décédé l'année dernière, à 88 ans, et ne verra donc pas son œuvre ressuscitée. Espérons qu'un public nombreux lui rendra l'hommage qu'il mérite.

Octobre à Paris ne ressemble à aucun autre long métrage. Cet essai filmé soulève d'emblée une

interrogation : "Comment rendre compte en images d'un événement qui vient d'avoir lieu?" Panijel et son équipe réduite répondent en faisant rejouer aux protagonistes ce qu'ils viennent de vivre. Par la force de leur témoignage d'une part. On voit ainsi ces hommes et ces femmes, atablés dans les intérieurs vétustes de leur bidonville, raconter leur calvaire. Les regards laissent tous paraître un mélange de peur, d'angoisse, de rage et d'abattement. Mais Panijel va plus loin et décide de remettre en scène les heures qui ont précédé ce 17 octobre 1961. Étrange sensation que d'assister à une réunion de leaders du FLN jouant, de façon approximative, un briefing, ou de voir ces hommes et ces femmes, au petit jour, se rassembler pour de faux. Panijel précisait, dans un ancien entretien : "C'est une question que le genre documentaire ne pose pas, celle de la morale de la fiction au sens large."

L'UNION/EXPRESS

REPÈRES

Relever le défi de la pauvreté des producteurs agricoles

Un atelier régional sur la mise en œuvre de la stratégie de communication du conseil ouest et centre africains pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD) s'est tenu du 11 au 14 octobre à Lomé.

La rencontre est une initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, à travers l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA). Elle a concerné une cinquantaine de spécialistes en communication des structures de recherche et de vulgarisation des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 22 pays membres du CORAF/WECARD. L'objectif est de renforcer les capacités des participants en matière de mise en œuvre efficiente dudit plan d'action, en vue de vulgariser la technologie générée par la recherche. Il s'agit spécifiquement de relever le défi de la pauvreté des producteurs, de la baisse de la production, de la mévente des produits agricoles et de l'insécurité alimentaire dans la région. Ce document de quarante pages prend en compte la planification et la coordination de l'ensemble des activités de communication afin de mettre en œuvre les plans stratégique et opérationnel. Il contient également un cadre logique servant d'outil de gestion et de planification avec des objectifs général et spécifique. Il propose par ailleurs un certain nombre d'activités susceptibles de donner une visibilité au CORAF/WECARD et une meilleure collecte et diffusion des connaissances et de l'information agricole. Durant cette période, les participants ont été renseignés sur les éléments clés des plans stratégique et opérationnel, ainsi que les concepts de communication qui permettront la réussite des missions du CORAF/WECARD. Ils ont aussi identifié les techniques et outils d'élaboration des plans de communication à travers la stratégie de communication du CORAF/WECARD.

Vision 2020 : le droit à la vue

Le Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC) a consulté gratuitement les populations des régions Centrales, de la Kara et de Lomé commune les 13 et 14 octobre, à l'occasion de la journée mondiale de la vue (JMV) célébrée le 2e jeudi du mois d'octobre de chaque année.

Cette journée lancée le jeudi 13 octobre à Lomé par le ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, porte sur la "Santé oculaire et développement". Elle a permis de sensibiliser les populations sur la santé oculaire et de soigner des personnes souffrant de déficiences visuelles curables. La JMV qui est à sa onzième édition s'inscrit dans le projet "Vision 2020 : le droit à la vue" lancé par l'OMS en 1999. Elle a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires pour la prise en charge de la cécité et des troubles visuels, de promouvoir la formation des ophtalmologues afin de supprimer d'ici 2020 toutes les causes principales de la cécité évitable. Selon le ministre Agba, 314 millions de personnes dans le monde souffrent de déficience visuelle, 45 millions sont aveugles et 80% des maladies oculaires sont curables et évitables. Il a indiqué que l'opération de consultation gratuite dont bénéficient les populations contribue efficacement à la réalisation des quatre premiers objectifs du millénaire pour le développement.

ANNONCES ET REMERCIEMENTS

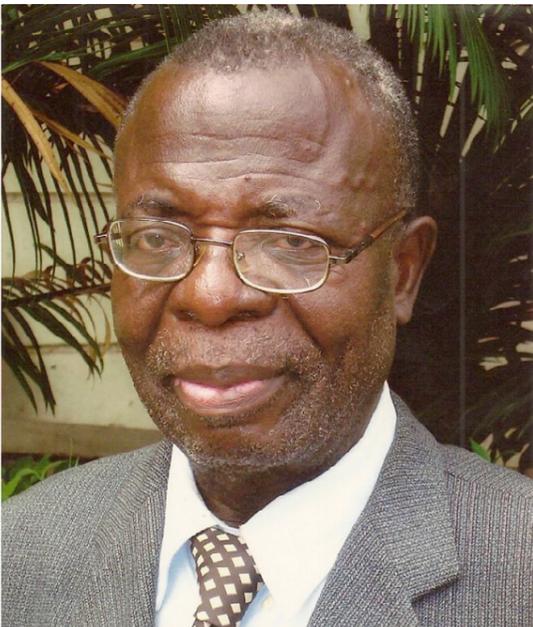
Togbui Agbodji Kossi Sébastien DOUGBE IV, Chef canton de Sévagan

M. DJOKEY Koffi Paulin, ses frères, sœurs et leurs enfants au Togo et au Ghana

M. EFOE Ekoué, ses frères, sœurs et leurs enfants à Lomé et à Sévagan

Mme SEDOU Ama née DJOKEY, ses frères, sœurs, cousins et cousines au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Canada

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté



DJOKEY Yao Néglokpé Joseph

Instituteur principal à la retraite

Rappelé à Dieu le 06 octobre 2011 à l'Hôpital de Saint Jean de Dieu d'Afagnan dans sa 70^{ème} année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 21 octobre 2011

20 h à 22 h : Veillée de prières et de chants

Samedi 22 octobre 2011

08 h : Culte suivi de l'enterrement au cimetière de Sévagan

Maison mortuaire : Maison DJOKEY à Sévagan, quartier Hamkpo-Atsatigomé.

Littérature

Hollywood s'empare du livre audio

Délaissé du public français, le livre audio connaît un grand succès outre-atlantique, à tel point qu'un éditeur a demandé à plusieurs stars hollywoodiennes de prêter leurs voix à leurs textes favoris. Alors, envie d'entendre Kate Winslet sur les pages les plus noires de Thérèse Raquin ?

Les Français seraient-ils davantage attachés au livre papier que leurs voisins européens ? Moins sensibles que ne le voudraient les industriels au développement de la lecture sur écran, ils sont encore assez peu attirés par le livre audio, qui représenterait moins d'1% des

ventes. Revigoré par la compression de fichiers et la démocratisation du téléchargement, le marché du livre audio occupe cependant une place beaucoup plus importante dans les pays anglo-saxons et en Europe du Nord, où il avoisine les 10%.

En partenariat avec Amazon, Audible, l'un des magnats anglo-saxons du livre audio en téléchargement, a donc proposé à des acteurs renommés d'enregistrer un texte littéraire de leur choix en version intégrale - ce qui du temps des cassettes et des CD n'était pas toujours le cas.

Sans surprise, Nicole Kidman a

choisi Vers le phare, de Virginia Woolf : on se souvient que son interprétation de l'auteur torturée dans The Hours lui avait valu un Oscar en 2003. Plus étonnant, Kate Winslet, elle aussi oscarisée en 2009 pour The Reader, avoue quant à elle rêver de pouvoir tourner dans une adaptation de Thérèse Raquin. Au vu de la frilosité des producteurs, elle devra pour l'instant se contenter de prêter sa voix au texte de Zola.

Si pour Donald Katz, le fondateur d'Audible, faire appel à des acteurs célèbres est un moyen comme un autre de faciliter l'accès à la littérature, on peut s'autoriser une once de scepticisme lorsqu'il déclare au Guardian qu'il "payerait Dustin Hoffman pour lire le dos d'un paquet de céréales".

Comment expliquer l'émergence beaucoup plus récente du livre audio en France ? La réponse est à chercher du côté des pratiques culturelles, davantage axées sur l'écrit et la lecture solitaire que sur l'expérience collective et l'oralité. Mais le vent tourne : le succès des spectacles de Fabrice Luchini, le regain des lectures publiques, la création du prix Lire dans le noir sont autant de signes d'une évolution des pratiques. De plus en plus d'acteurs, de Michael Lonsdale à Eric Elmosino, acceptent de prêter leurs voix aux écrivains, offrant ainsi aux lecteurs une nouvelle manière d'expérimenter la littérature.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Aux frais de l'Etat, et chacun dans sa spécialité

La diaspora en missions médico-chirurgicales dans les 5 régions du Togo

* Le calendrier court du 21 novembre 2011 dans la Centrale à 2013 dans les Savanes.

Sylvestre D.

Fort de l'engagement pris en 2010, dans son discours-programme devant les élus du peuple, le gouvernement ne cesse de multiplier les actions de sollicitation en direction de la diaspora togolaise en vue de bénéficier de l'expertise de cette frange de Togolais et de les associer au développement de leur pays d'origine. En cette année 2011, c'est la troisième sollicitation qui leur est déjà adressée. Il était question au départ des expertises diverses initient des études et produisent des recommandations, notamment dans l'Optimisation de transfert de fonds de la diaspora, dans les Mécanismes d'appui à leurs initiatives pour le développement local, dans leurs Investissements au pays ou encore dans la Mobilisation de scientifiques et de techniciens. Hier, ils ont été sollicités pour des missions d'enseignement dans les universités du Togo pour la prochaine rentrée académique.

Cette fois, l'Unité de gestion du programme diaspora (Ugpd) se propose d'organiser des missions humanitaires médico-chirurgicales foraines sur l'ensemble du pays. Ce sera à travers caravanes médicales multidisciplinaires visant à fournir des aides médicales spécialisées gratuites aux populations vulnérables à travers des consultations médicales et des interventions



Un kit médical prêt pour des opérations chirurgicales

chirurgicales. Comme elle sait le faire souvent dans des contrées du pays, l'Association internationale des médecins pour la promotion de l'éducation et de la santé en Afrique (AIMES-Afrique) vient ici appuyer le Programme diaspora. Le délai de cette entreprise court du 21 novembre prochain jusqu'au cours de l'année 2013 dans l'ensemble des cinq régions du pays. L'accent sera mis ici sur les milieux ruraux.

Mais, le plus important, c'est que la diaspora y est vivement sollicitée, chacun en la spécialité qui le concerne, pour jouer, en sorte, au volontaire du corps médical. L'appel est lancé aussi bien aux généralistes qu'aux spécialistes, dans les domaines tels que l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie, la stomatologie, la chirurgie viscérale/orthopédie/urologie, la radiographie, la cardiologie, la

pédiatrie, ou d'autres domaines encore. Domaines dans lesquels les consultations médicales spécialisées pourraient être suivies d'interventions chirurgicales dans les villes et campagnes du Togo. Le calendrier est établi afin de permettre aux bonnes volontés et aux compétences togolaises tentées par l'humanitaire de pouvoir faire le choix suivant, éventuellement, leur voyage au pays ou leurs vacances.

Ainsi, la région Centrale sera la première à couvrir, du 21 novembre au 11 décembre 2011. Suivie des Plateaux du 27 février au 18 mars 2012. Kara suivra en troisième position entre le 28 mai et le 17 juin 2012. La région Maritime boucle la caravane de l'année 2012, précisément entre le 1^{er} et le 21 octobre. Enfin, les Savanes sont programmées sur 2013.

Cette caravane est un symbole

d'élan de solidarité humaine des volontaires du corps médical de la diaspora togolaise et ceux installés au Togo envers les populations.

La campagne, précise-t-on du côté de la Primature, «ne prétend pas à se substituer aux différentes initiatives du gouvernement dans le domaine de la santé, mais apporte la preuve qu'une action citoyenne et solidaire est possible pour, d'une part, amener l'hôpital vers les populations démunies et, d'autre part, pour mobiliser la diaspora autour des grands défis dans le domaine de la santé». En contrepartie de la disponibilité et de la dose d'humanisme du médecin de la diaspora, le Programme met à sa disposition un billet d'avion aller-retour, et le prend entièrement en charge. Cela s'entend le séjour, l'hébergement, le transport, la restauration à Lomé.

L'avis est lancé. Le Programme diaspora, au «diaspora@gouv.tg», se fait le devoir d'inscrire les bonnes volontés en vue de leur programmation pour la campagne choisie. Il est une réalité qu'on ne peut contraindre les expertises à regagner leur pays d'origine où les conditions de travail sont au rabais. C'est en cela que des initiatives du genre – ou des missions spécifiques à durée déterminée – permettent au moins de bénéficier de leurs compétences. Tout en étant loin du pays.

La NJSPF encourage l'éducation dans notre pays

100.000 cahiers aux élèves démunis

La tournée nationale pour la remise des cahiers aux différentes régions du pays organisée par la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF) en vue de voler au secours des élèves les plus démunis a connu son épilogue le mercredi 12 Octobre dernier au CEG Agoè dans la Préfecture du Golfe.

Late Pater

C'est la Directrice Régionale de l'éducation de Lomé Commune Mme Odou qui a réceptionné le lot de dizaine de milliers de cahiers des mains de M. Noël De Poukn, Président National de la NJSPF en présence du Préfet du Golfe, M. Mélébou, des Chefs cantons de la Préfecture du Golfe, des Chefs de certains quartiers, du corps enseignant et des apprenants.

Dans son message, Noël De

scolaire décrétée depuis plus de deux ans. Cependant, poursuit-il, certains parents dont les conditions de vie sont encore précaires n'arrivent pas à rassembler l'essentiel des fournitures demandées par les enseignants, voilà pourquoi la NJSPF s'est mise aux côtés du gouvernement pour l'accompagner avec une quantité de 100 000 cahiers de 100, 200 et 300 pages. En guise de conseils, il a exhorté la jeunesse relève de demain à se battre pour son



Noël De Poukn, Président du NJSPF (en noir à gauche) lors d'une cérémonie de remise de cahiers

Poukn a présenté le contexte dans lequel se situait la cérémonie du jour. Pour lui, de la politique au social, il n'y a qu'un pas. Et l'objectif poursuivi par l'association dont il est le premier responsable, est de rendre visible et lisible la politique du Chef de l'Etat tout en soutenant ses actions. Il a fait remarqué que le gouvernement attache un prix à l'éducation, car, dit-on : "tant vaut l'école tant vaut la nation." Ce qui justifie la gratuité de l'école de la maternelle au pré

éducation, malgré les difficultés de l'heure en s'éloignant surtout des maux tels que le tabagisme, l'alcoolisme, la prostitution, fléaux qui retardent l'éducation et freinent son épanouissement. Pour finir, il a souhaité une bonne rentrée 2011-2012 à tous les élèves qui sont sortis massivement pour assister à la cérémonie.

Le Préfet Koffi Mélébou de la préfecture du Golfe a pour sa part

(suite à la page 7)

La décentralisation et les réalités financières du Togo

Que vaudra la tenue des locales sans un FACT véritablement opérationnel ?

Le sujet des élections locales ne manque plus dans les sessions de dialogue entre le Togo et l'Union européenne. La 11^{ème} session tenue le 14 octobre dernier à Lomé n'y a pas dérogé. «...le moment sera venu pour les Togolais d'élire les représentants locaux en vue de parachever le processus de décentralisation dans lequel le gouvernement s'est engagé», rappelait le ministre Pascal Bodjona de l'Administration territoriale. Les bailleurs de fonds verseront leurs contributions financières, l'Autorité ajoutera la part du Togo pour, enfin, tenir la promesse d'en finir avec les fameuses délégations spéciales qui régissent les communes depuis le terme du mandat des maires élus en 1987. Mais, au-delà, cela ne fait aucun doute que l'effectivité de la décentralisation posera un problème existentiel pour les futures collectivités territoriales. Vu le fort degré de disparité et de développement déséquilibré des actuelles préfectures et régions. Dans un

récent article, L'UNION révélait un chronogramme établi par le ministère en charge de la décentralisation et des collectivités locales, projetant la mise en œuvre de la décentralisation à l'échéance 2013 : organiser les élections au plus tard en 2012, compléter le cadre juridique de la décentralisation, le cadre institutionnel et la structuration des collectivités territoriales en 2011, mettre en place les collectivités territoriales en 2011, mettre en place le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) avant 2013.

Voilà qui est dit. Surtout que la réussite du développement local est fortement tributaire des ressources financières indispensables. Les collectivités territoriales doivent-elles garder la seule exclusivité sur leurs richesses, au détriment des plus pauvres et de l'Etat central ? Comment évolueront ces localités «punies» par la nature ? C'est là tout la pertinence du FACT. Le Fonds, érigé par la loi du 13 mars



Pascal Bodjona, Ministre de l'Administration territoriale

2007 sur la décentralisation et les libertés locales, devra mobiliser des ressources financières aux fins de compenser les charges nées des transferts de compétence de l'Etat central aux collectivités territoriales. Indispensable pour des pouvoirs locaux qui ont perdu la main. Il faut donc leur garantir

des ressources à la taille de leurs responsabilités.

Selon une source du ministère, la dotation à chaque collectivité procédera d'une péréquation opérée à l'échelon national et régional pour compenser les disparités de richesse aujourd'hui existantes. Autrement, il faut déjà



Des Togolais devant un bureau de vote (Archives)

au pouvoir exécutif togolais d'adopter le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du FACT qui, dit-on, va être nourri par une dotation annuelle du budget général de l'Etat, des contributions des collectivités locales, des dons et legs, et les contributions des bailleurs de fonds, sous la forme d'un financement de projets ou d'appui budgétaire. Comme à l'Etat central.

Dans la foulée, on confie que les prélèvements sur les activités de la LONATO (jeux de hasard), les taxes sur l'eau, l'électricité et les boissons importées seront reversés au FACT pour ses actions de financement des projets des collectivités locales. Plus est, il faudra aller vite pour mettre en place les organes devant administrer et gérer le Fonds.

Sur les principaux marchés de Lomé

La viande de boeuf franchit la barre, la tomate locale a de meilleurs sentiments

Jean Afolabi

L'objectif est atteint : la viande de boeuf fraîche avec os a fini par franchir la barre des 2000 francs Cfa le kilogramme sur les principaux marchés de la capitale. En fait, elle y était depuis août 2011, d'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. A cette

l'année dernière (glissement annuel). Très certainement que la viande de boeuf fraîche avec os veut en rajouter à la vie chère.

A l'inverse, c'est la tomate fraîche locale di "aklikonvi" - passée maître de donner des frayeurs aux marchés - qui revient à de meilleurs sentiments. Figurez-vous qu'à 829 francs le kilogramme il y a quatre

francs le kilogramme en septembre 2010.

Entre les deux, le maïs en grains crus flotte. On s'interroge beaucoup sur cette instabilité qui fait craindre une éventuelle remontée subite. Car, le maïs en grains crus ne sait plus dans quel bol se vendre sur les marchés de Lomé. Juin 2011, 210 francs le kilogramme. Juillet,



occasion, elle fut livrée à 2 006 francs le kilo. Avant de chuter à 2000 francs ronds en septembre. La tentation fut forte. En grignotant les prix, la viande de boeuf fraîche avec os a tourné un moment autour des 1 900 francs. En juin, elle pointait à 1917 francs, pour finalement décider à grimper à 1925 francs le kilogramme. N'en pouvant plus de se retenir, elle opte pour un saut à 2 006 francs. Sans doute pour tromper la vigilance des bonnes ménagères. A présent qu'on en est tous conscients, on a aussi appris que la mesure était moins chère, à 1 967 francs en septembre de

mois, en juin, la mesure était livrée en septembre à Lomé à seulement 299 francs. Un exploit. Mais gardons-nous de s'en réjouir car, l'"aklikonvi" est aussi imprévisible. En son temps, elle avait rivalisé avec la barre des 1 000 francs Cfa. Mais la chute, cette année, fut spectaculaire : de 829 francs en juin, on se retrouve à 622 francs, puis subitement à 387 francs en août pour en être à 299 francs en septembre. L'on raconte juste à côté que la saison a coutume de se comporter ainsi. Pour preuve, en glissement, l'"aklikonvi" n'a pas dérogé au prix, se vendant à 298

202 francs le kilo, ce qui fait sourire. Août, 223 francs la mesure. Et septembre, 212 francs le kilo. Mais, enfin!! Il faut savoir dans quel marché s'approvisionner. Ou, il chute, le maïs en grains crus, parce que la récolte de la grande saison vient à peine de s'achever, ou il se calme. Dire en plus qu'à la même période de l'année dernière, le kilogramme était livré à un prix plus bas, à 175 francs, il y a lieu de s'interroger sur les intentions réelles du maïs à à peine au début de la petite saison. A l'ANSAT, Agence nationale de sécurité alimentaire de surveiller et d'équilibrer les prix.

SANTÉ Par Maurille Aféri

La toxoplasmose

Prévention

-Nécessité d'adopter des mesures d'hygiène pour éviter d'être infestée par le toxoplasme (germe de la toxoplasmose). Ces mesures s'adressent tout particulièrement aux sujets atteints par le VIH.

- S'abstenir de tout contact avec les chats et surtout leurs excréments.
- Manger de la viande bien cuite, particulièrement le mouton et le porc.
- Lavage soigneux des mains après le jardinage.

-Lavage abondant des fruits et des légumes avant leur consommation.

-Éviter les contacts avec des substances contaminées comme les litières de chat.

-Congélation de la viande.

-Recherche d'anticorps dans le sang transfusé à un sujet séronégatif immunodéprimé.

Les professions à risque

Les professionnels en contact avec de la viande crue, les animaux ou les selles de félins contaminés,

voire des objets portant le germe sont les plus exposés. Le risque est donc présent pour :

- **les vétérinaires, éleveurs, gardiens d'animaux (félins) et assistants** : Il convient d'éliminer systématiquement les excréments des félins, de jeter la litière sèche sans la secouer. La destruction peut se faire par dépôt en décharge, incinération, ou en les enterrant à une bonne profondeur.

Les bacs ou plateaux de litière doivent être désinfectés (par étuvage à 70 °C pendant 10 minutes au moins) chaque jour, de même que les pelles, balais et autres articles de nettoyage. Les accessoires de nettoyage doivent être conservés dans la même zone que les animaux. Le port de gants de protection jetables est recommandé pour manier la litière et pour travailler dans un sol où il peut y avoir des excréments de

félins. Les mains doivent être lavées après avoir enlevé les gants.

Les félins doivent être tenus à l'écart des autres animaux pour éviter les risques de contamination;

- **les employés d'abattoirs, de boucherie, de cuisine, les personnes préparant ou inspectant de la viande** : Les mains doivent être abondamment lavées avec de l'eau et du savon, en utilisant des lavabos ou des éviers à commande fémorale. Il ne faut pas se toucher la bouche ou les yeux après avoir manipulé de la viande crue. Les surfaces et les outils utilisés (comptoirs, couteaux, machines...) doivent être nettoyées à l'eau savonneuse.

Ne pas laisser les insectes (blattes notamment) entrer en contact avec les aliments et les zones de préparation car ils pourraient amener des oocystes;

(à suivre)

Téléphonie mobile

Disparition prochaine de la marque Moov au profit de Etissalat

Selon le site jeuneafrique.com, Moov est bientôt remisee. L'article publié ce 16 octobre souligne que la branche téléphonie mobile du groupe Atlantique Télécom, basée à Abidjan, connaîtra en 2012 une année riche en bouleversement. La marque Moov va en effet disparaître pour être remplacée dans les six pays où elle est présente - Bénin, Burkina Faso,

Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Togo - par la marque de sa maison mère, Etissalat, déjà présente au Nigeria. Les autres filiales du groupe en Zambie et au Soudan devraient également être rebaptisées. Le géant émirati affiche ainsi sa volonté d'être un acteur pérenne sur le continent.

Au Togo, Moov détient 27% de part de marché de nombre d'abonnés.

Elle a donc contribué aux 77,5 milliards de francs Cfa de chiffre d'affaires global généré sur la période 2000-2009. En mars dernier, Moov Togo portait son capital social à 8 milliards de francs Cfa, un montant en-dessous des 13,743 milliards de francs Cfa décidés au terme d'une délibération trois mois plus tôt.

Bénin

Fin de la 2^e revue FEC du FMI, avec en sus 8,4 milliards Cfa

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a achevé en septembre la 2^e revue des résultats économiques enregistrés par le Bénin dans le cadre du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC). Cet achèvement de la revue ouvre la voie au décaissement immédiat d'un montant équivalant à 10,61 millions de DTS (16,9 millions de dollars, ou 8,4 milliards de francs Cfa), ce qui porte le total des décaissements au titre du programme à l'équivalent de 31,84 millions de DTS (50,6 millions de dollars EU). En achevant la revue, le

Conseil d'administration a accordé une dérogation pour non observation du critère de réalisation relatif à la concessionnalité de la dette extérieure. L'accord triennal au titre de la FEC en faveur du Bénin a été approuvé le 14 juin 2010 un montant équivalant à 74,28 millions de DTS (soit environ 118 millions de dollars).

Ayant surmonté plusieurs revers et une catastrophe naturelle en 2010, la reprise économique du Bénin devrait s'accélérer en 2011. La croissance devrait gagner en vigueur pour se situer à près de 4%, grâce à une reprise des investissements et

au travail de reconstruction qui a suivi les inondations, au rebond de l'agriculture, et à la croissance que connaît la région. L'inflation devrait rester modérée, estime le Fmi. La mise en œuvre du programme a été globalement satisfaisante pendant la période couverte par la deuxième revue. Tous les objectifs quantitatifs à fin mars 2011 ont été tenus, à l'exception du plancher sur les dépenses sociales prioritaires qui n'a pas été observé dans un contexte de maîtrise de l'exécution des dépenses.

Le CIFAD s'implante au Togo pour sa rentrée 2011-2012

S'offrir la formation à distance depuis chez soi ou son bureau

«D'ici 10 ou 15 ans, dégraisser nos amphithéâtres aujourd'hui pleins où quand vous expliquez les cours, ce sont les étudiants de devant qui suivent ; ceux du milieu et du derrière jouent au ping-pong». Ce malheureux tableau ressorti par le Professeur Frédéric Dohou, Président du Réseau des Universités des Sciences et Technologies des pays d'Afrique au Sud du Sahara (RUSTA) projette l'une des difficultés des universités africaines, le trop-plein avec son corollaire de baisse du niveau de l'apprenant fraîchement nanti de son diplôme. La formation classique dans les universités privées n'a pas non plus résolu le problème. Avec la demande croissante, l'effectif a accru et l'enseignant n'arrive pas forcément à écouter tous ses étudiants. Depuis ce 15 octobre, le Centre international de formation à distance (CIFAD) veut y apporter une solution aux Togolais. Il lance ainsi ses activités, avec le début de la formation fixée au 15 novembre au plus tard. L'autre particularité est d'intéresser, en plus, les travailleurs soucieux d'étoffer leur parchemin. Eux qui n'ont, jusqu'ici, trouvé leur place que dans les cours du soir.

Le CIFAD se veut l'opportunité d'avoir accès à la formation en restant chez soi ou dans son bureau. La seule condition étant d'avoir une connexion Internet. Après le paiement de la formation choisie, bien sûr. Il s'agit de rendre encore moderne l'enseignement



Les Professeurs Serge Percheron (à gauche) et Frédéric Dohou (à droite)

classique, exigeant la relation physique du professeur et de l'étudiant, qui connaît des difficultés techniques et pédagogiques (déficit d'enseignants et trop-plein des amphithéâtres), à en croire le Professeur Serge Percheron, Président du Conseil du CIFAD, lors du point de presse de lancement du Centre à Lomé.

En somme, c'est la formation à distance que privilégie le CIFAD. Les cours, qui sont aussi tropicalisés, se font en ligne dès lors que l'apprenant s'inscrit et sélectionne son programme de formation. Le tout par le site www.cifad.eu. Mais le Centre ne brise pas tous ses cordons avec la formation «présentielle». La pédagogie «semi-présentielle» associe un suivi à distance à partir d'un matériel pédagogique disponible en ligne et des cours en «présentiel» en fin de semaine ou aux cinq derniers jours du mois pour ceux qui le désirent. Les

questions et réponses se font dans un forum et sont visibles par tous les apprenants. Des QCM sont proposés à la fin de chaque chapitre ou à la fin d'un cours. Des énoncés de devoirs et leur corrigé sont également proposés pour chaque matière. Parallèlement, pour des apprenants n'ayant pas de connexion Internet, des supports de cours en papier ou sur matériels électroniques sont recevables par voie postale. La consultation des cours et du matériel pédagogique en ligne peut aussi se faire à partir du centre du CIFAD à Lomé. Idem à Abidjan, Cotonou et Libreville. La phase «présentielle» consiste en des séances de regroupement organisées en fin de semaine ou à la fin de chaque mois. Ainsi, les participants mènent de front une activité professionnelle et la formation.

Déjà vieux d'une quinzaine

(suite à la page 6)

Pour le respect des règles d'organisation et de fonctionnement

Les élections, bientôt le passage obligé pour les Chambres régionales d'agriculture

Jean Afolabi

A l'heure où l'Autorité publique pense processus électoral dans la mise en place des organes des Chambres d'agriculture du Togo (CAT), il convient de revoir les textes y relatifs, notamment en ce qui concerne les modes de désignation des représentants des ressortissants des chambres régionales. L'examen en première lecture du projet de décret, mercredi, par le conseil des ministres visait justement cette fin. Il devra, au finish, modifier le décret N°97-219/PR du 15 octobre 1997 portant règles d'organisation et de fonctionnement des Chambres régionales d'agriculture. En instituant des élections pour l'installation des organes des chambres. Ce d'autant qu'il est attendu incessamment la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) où les intérêts des professionnels agricoles doivent être défendus.

D'après les prescriptions d'une loi de juillet 1997, l'on dénombre deux modes de désignation des représentants des ressortissants des chambres, à savoir la désignation selon les usages locaux dans les villages et cantons,

et le vote au scrutin secret dans les préfectures et les régions. Par ressortissants, l'on doit à présent comprendre les producteurs agricoles et leurs organisations professionnelles exerçant à titre principal des activités agricoles et résidant dans la région. Cela s'entend les personnes qui tirent plus de la moitié de leurs revenus de l'agriculture. Ils sont ainsi, à ce titre, reconnus comme tels par leurs pairs et par tous les autres acteurs du secteur et habilités à participer au processus électoral consulaire.

Sur le plan du village, l'assemblée consulaire villageoise est composée de l'ensemble des agriculteurs. Chaque village réuni en une assemblée dénommée «Assemblée villageoise d'agriculteurs» désigne, selon les usages locaux, quatre représentants dont au moins une femme. Les quatre personnes désignées pour représenter le village à l'échelon cantonal s'organisent pour coordonner l'action de la chambre au niveau du village.

D'après la coutume, la désignation se fait par consensus, ou par consultations populaires. Cela offre l'avantage de préserver la cohésion sociale locale,

souligne-t-on au gouvernement. En cas de désaccord total sur ces modes traditionnels, il est fait recours au vote au scrutin secret, sur la base de supports découpés dans des feuilles en couleurs, chacune des couleurs étant affectée à un candidat. Les représentants sont désignés par rapport aux principaux secteurs d'activité, notamment les cultures vivrières, les cultures d'exportation, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, le maraîchage, l'exploitation forestière... La désignation des membres des chambres consulaires prenant en compte la

représentation effective des femmes, il est prévu de réserver l'un des secteurs d'activité à la gent féminine.

L'opération électorale se déroule à tous les échelons (villages, cantons et préfectures) sous la présidence d'un bureau dirigé par les doyens d'âge. Un travail d'information et de sensibilisation est actuellement en cours sur le sujet. Il est prévu qu'il soit renforcé, après adoption du décret, en mettant particulièrement l'accent sur les aspects usages locaux, dimension genre, établissement des listes par secteurs d'activité.

En rappel, les chambres régionales d'agriculture ont pour rôle de représenter et d'assurer la promotion de l'agriculture, d'informer, de former et de conseiller les ressortissants, de présenter ses avis sur les moyens d'accroître le développement et la prospérité des activités agricoles. Elles participent à des enquêtes économiques et prêtent leur concours à des manifestations à caractères agricoles telles que les foires, expositions, etc. Elles sont composées de 20 à 60 membres. En plus, 4 à 12 autres membres sont élus aux fins de représenter

les organisations professionnelles agricoles. Les chambres régionales d'agriculture se dotent d'un budget, constitué essentiellement de recettes dont les cotisations ordinaires des ressortissants.

Il est, par ailleurs, institué un Conseil permanent des chambres d'agriculture du Togo (CPCAT), qui vient ainsi remplacer le Bureau national des chambres régionales d'agriculture. Ce conseil élit ses membres parmi les présidents et délégués des chambres régionales pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Le CIFAD s'implante au Togo pour sa rentrée 2011-2012

S'offrir la formation à distance depuis chez soi ou son bureau

(suite de la page 4)

d'années, le CIFAD, ensemble avec le RUSTA qui l'a créé, encadre dans des domaines tels l'Economie, la Gestion, l'Electronique, le Génie civil et minier, les Télécommunications, l'Information, etc. Et les diplômes, délivrés et validés par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement

Supérieur (CAMES), vont du BTS au Master, en passant par le DUT, la Licence et l'Ingénierie.

Déjà pour ce début d'activités, il est envisagé au RUSTA la possibilité d'aider financièrement certains apprenants démunis, mais déterminés, à supporter le coût de la formation. Un comité étudiera les sollicitations pour ne point désavantager les vrais

nécessiteux de la classe.

Enfin, un cas retient l'attention. Pour de nombreux salariés d'entreprises privées et publiques, l'accès à la préparation d'un diplôme qui leur donnera la reconnaissance académique, pour une position avantageuse dans l'entreprise, est parfois empêché par le fait qu'ils ne disposent pas de diplômes requis. Les

programmes du CIFA permettent ce qu'on appelle la «Validation des acquis professionnels». Du coup, sans le diplôme requis pour un niveau donné, mais avec beaucoup d'années d'expérience professionnelle, il peut être envisagé de postuler au diplôme supérieur. Après la validation des énormes compétences et capacités acquises par la pratique.

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT NATIONAL

La Première Division se joue à dix huit

L'on connaît désormais le nombre de clubs qui disputera le championnat national de football de Première Division saison 2011-2012. Le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football et les présidents des clubs de la D1 et ceux des Ligues se sont entendus, samedi, sur dix huit clubs.

Gilles Vevey

" Nous avons discuté avec les membres de la décision du Bureau de porter à 18 au lieu de 14 le nombre de clubs devant concourir en championnat cette saison. Notre décision a été mûre par notre volonté de rassembler plus large après la longue crise qu'a connue le football togolais ", a déclaré Gabriel Améyi le président de la FTF à la conférence de presse qui a suivi ladite réunion.

Ainsi donc AS Togo Port et Foadan respectivement 14e et 15e (Togotelecom qui était 13e du championnat s'est retiré) de la D1 vont s'ajouter à Agaza et Sara demi-finalistes de la D2 pour participer au championnat de la saison 2011-2012 aux côtés de Maranatha, d'Asko Kara, de Gomido Kpalimé, du Dynamic Togolais, de Sémassi Sokodé, de l'AS Douanes, de Kotoko, de l'Etoile Filante, de l'US Masséda, d'Abou Ossé, de l'US Koroki, et de Tchaoudjo athletic club.

Contrairement aux bruits de couloir depuis quelques semaines, les présidents de clubs ont plutôt axé leurs interventions sur les moyens financiers mis à la disposition de leur club pour bou-



Le ministre des Sports, Christophe Tchao, remettant symboliquement la subvention de 80 millions de francs Cfa au président de la FTF, Gabriel Améyi

cler les 34 journées de championnat et demandé au Bureau de revoir la cagnotte.

Dix millions de francs CFA ont été promis aux clubs de la D1 à raison de 5 millions provenant de la subvention de l'Etat et de 5 autres millions de la Fédération qui seraient disponibles pour la

phase retour du championnat. Mais la Fédération n'exclut pas de faire plus qu'elle en a promis si les opportunités se présentent.

Vendredi, le ministre des Sports, Christophe Tchao a remis officiellement la part de l'Etat à Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football. Somme

que la Fédération met d'ailleurs à la disposition des clubs depuis hier lundi.

Les hostilités démarrent samedi 22 octobre avec le match d'ouverture entre Maranatha, champion de la D1 et Unisport champion de la D2.

Beach-volley/ L'Afrique du Sud s'impose en hommes et en dames

Les équipes hommes et dames de l'Afrique du Sud ont dominé la deuxième phase zonale de la coupe continentale de Beach volleyball, éliminatoire pour les Jeux Olympiques de 2012 qui se sont terminées dimanche à Lomé.

En finales des dames, les sud-africaines se sont imposées 3 victoires à 2 face au Kenya.

Chez les hommes, les sud-africains ont gagné par 4 victoires le Kenya. Le Togo occupe la 3e place chez les hommes et les dames.

Les dames du Togo ont dominé leurs homologues du Gabon 3 victoires contre 2

Chez les hommes, le Togo a battu la RD Congo 3 victoires à 1 en match de classement pour la 3e place

L'Afrique du sud et le Kenya en dames et l'Afrique du sud et l'Egypte en hommes ont obtenu leur qualification pour la dernière phase de cette compétition.

Football/ Anelka quitte Chelsea en juin 2012

La plus longue période de stabilité de Nicolas Anelka va toucher à sa fin. L'attaquant de 32 ans, qui ne restait jamais plus de deux ans et demi dans un club, en est à plus de 3 ans avec Chelsea. Mais en juin, l'histoire se terminera. C'est ce qu'a lancé André Villas-Boas en conférence de presse.

« Nous n'avons pas besoin de vendre nos joueurs et, à l'exception d'Anelka, ceux qui arrivent en fin de contrat en juin se sont vus proposer une prolongation », a lancé AVB. L'opération prolongation concerne de nombreux joueurs, de Drogba à Kalou en passant par Bosingwa, mais le buteur français n'en fera pas partie. Ce n'est pas pour autant qu'il sera vendu cet hiver. L'entraîneur portugais préfère conserver la totalité de son effectif quitte à perdre Anelka sans aucune contrepartie financière l'été prochain.

Anelka va donc découvrir un nouveau club la saison prochaine. Sera-t-il sensible aux approches des clubs russes ou américains ? Anzhi et le Terek Grozny, tout comme certains de MLS, sont répertoriés comme intéressés par les services du Français, mais sa situation contractuelle devrait provoquer un bel engouement. Après avoir joué en France, en Angleterre, en Espagne ou encore en Turquie, Anelka pourrait découvrir un nouveau championnat mais surtout négocier un dernier beau contrat.

Vie de couple

Quand le téléphone devient une source de discorde dans les foyers

Le téléphone portable est un bijou technologique qui permet aux hommes d'être permanemment proches l'un de l'autre. Mais dès lors qu'il est considéré comme une «boîte noire» contenant des secrets convoités, il tend à mener certains couples au crash.

Etonam Sossou

Hier, réservé aux hauts cadres et aux grands commerçants, le portable a connu un développement fulgurant au Togo au point de devenir le premier objet utilitaire. Pour certains, c'est plutôt le premier objet incendiaire tant il est à la base de nombreuses scènes de ménage.

Madame V. K. décroche le portable de son mari qui se douche et entend une voix douceuse qui dit «Bonjour Monsieur K...». Elle réagit instantanément : «prostituée, laisse mon mari tranquille» en langue mina. Elle croyait avoir remis une rivale à sa place, mais elle venait d'injurier la secrétaire d'une société auprès de laquelle M.K. avait déposé une demande d'emploi.

Des excuses à la secrétaire suivie d'une interdiction totale de toucher au portable de Monsieur a



permis d'éviter le pire. Mais l'on s'interroge dès lors sur le rôle du portable dans le couple. Au niveau des exploitants de la téléphonie mobile, il n'y a pas de doute, le téléphone c'est un ami, c'est une nécessité. Certains utilisateurs

adhèrent à ce point de vue et soutiennent que le téléphone portable facilite et entretient les relations idylliques.

Dans ce domaine, de nombreux jeunes togolais se sont servis du portable pour conquérir ou tout au

moins séduire des cœurs. Pour ce faire ils exhibent à la face des filles un portable supposé être de grande qualité, ou ils tiennent plusieurs téléphones portables à la fois pour signifier qu'ils sont «branchés». D'autres dialoguent longuement tout en donnant l'air de n'avoir aucun souci pour le crédit de communication. On connaît des gens qui ont simulé des appels sur des portables inactifs ou sur des jouets, en présence des filles. Que dire des portables offerts en cadeau aux filles pour les amadouer ! Mais le portable n'a pas apporté que du bien à tous les togolais. On avait déjà des problèmes pour prononcer son nom.

On l'a appelé alors «circulaire» (déformation de téléphone «cellulaire» du fait de la confusion des oreilles d'analphabètes avec le mot «circulaire»). Plus sérieusement, il a conduit à des divorces. En pareilles situations, les histoires personnelles sont rares, alors on parle de celles des proches. Mme Dovi, une technicienne d'entretien, n'a jamais eu de problème avec le portable. Mais elle connaît un projet de mariage qui a avorté parce que la fiancée avait découvert un message suspect dans le portable de son ami. Ce dernier avait trouvé la parade,

soutenant qu'il ignorait l'envoyeur. Mais la détermination de la fiancée a permis de savoir que le message provenait d'une ex-copine de son futur mari. Celui-ci a tenté à nouveau d'esquiver, soutenant qu'il s'agit d'un mot gentil simplement. Mais sa copine a rompu les liens. Dans le sms, l'ex-copine disait qu'à chaque fois qu'elle se rappelait des bons vieux moments, elle n'arrivait plus à supporter cette séparation.

Si le téléphone se retrouve ainsi au centre des disputes, c'est en somme lié au comportement de ses utilisateurs. Jeanne, coiffeuse explique que son petit ami ne résiste pas à fouiller son portable et à en faire des histoires autour des sms et des numéros qu'il ne connaît pas. «Il faut lui expliquer qui t'a envoyé des sms et qui il est pour toi. S'il te manque au téléphone, il faut aussi donner des explications», se plaint-elle. Fouiller ou ne pas fouiller le portable de son partenaire ; les réponses vont du non catégorique au non relativisé.

«Ce n'est pas normal, le téléphone est fait pour une seule personne», réagit Samuel, technicien dépanneur et vendeur de portables dans la zone du Grand marché. Son opinion est partagée par Komi, «C'est vraiment imprudent de faire ces genres de

choses ; l'Homme (homme et femme) étant ce qu'il est».

De nombreuses femmes partagent cet avis. «Il ne faut même pas fouiller. Parce qu'en fouillant, on voit toujours des choses désagréables». Elles estiment que même au sein du couple, il reste encore un minimum de place pour le jardin secret de chacun. «Chacun doit avoir un minimum d'intimité et le portable se présente comme le reflet de la personne, le prolongement de soi», avancent-elles. Mais tous ou presque comprennent ceux qui ne résistent pas à la tentation de fouiller le portable de son conjoint. Vivien H., cuisinier, a interdit à sa femme de toucher à son téléphone. Mais, il estime que le portable du partenaire peut être contrôlé. «Les couples peuvent se vérifier les portables, mais en fin de compte, pour mieux vivre, mieux vaut femme, que chacun s'en tienne à son portable», a-t-il opiné.

Norbert G. avait découvert les relations suspectes de sa femme, à travers un exercice envoyé à celle-ci et qui énonçait une fonction mathématique dont la représentation graphique était un cœur. «On n'a pas besoin de portable pour tromper son partenaire, son corps seulement suffit», soutient la coiffeuse.

VIH/Sida

Ces personnes naturellement immunisées

Un ami s'écriait un jour : "Qu'ils ont de la chance ces gens qui ne peuvent pas être infectés par le VIH ! Si j'étais l'un d'entre eux, j'aurais vécu une vie de débauché sexuel." Tous n'auraient certainement pas fait pareil, heureusement d'ailleurs. Malheureusement ces personnes immunes au VIH constituent généralement une minorité dans la population générale. Étudier comment l'organisme de ces personnes immunes arrive à bloquer le VIH peut aider à trouver des remèdes et des vaccins contre la maladie. Il s'agira alors de mimer les stratégies utilisées par l'organisme de ces sujets résistants.

Il y a plusieurs mécanismes de résistance, et le plus étudié d'entre eux concerne un élément de cellule appelé CCR5. Il s'agit d'une mutation génétique qui par hasard, ne permet pas au virus du SIDA de pénétrer dans les cellules. En effet, lorsque le virus pénètre dans l'organisme, il a besoin de rentrer dans certaines cellules (lymphocytes, monocytes) pour survivre et se multiplier.



Tout comme le poisson doit être dans l'eau pour assurer sa survie. Le virus passe alors, par une porte située sur la cellule appelée "CCR5". Chez certaines personnes, la constitution de cette porte a été modifiée par erreur (mutation génétique) et n'est plus adaptée au passage du VIH. Le virus est alors facilement éliminé par l'organisme. Cette mutation est appelée "CCR5 delta 32", ce qui veut dire délétion de la portion N0 32 du gène du CCR5. Elle ne donne pas une protection contre tous les types de VIH, mais seulement contre le VIH 1 de souche R5. C'est la souche de VIH 1 la plus fréquemment transmise. Elle

prédomine au début de l'infection et reste souvent majoritaire, même au stade tardif de la maladie. Si vous recevez ce gène muté de chacun de vos parents (père et mère), vous êtes dit "homozygote" pour cette mutation.

La totalité des cellules de votre organisme qu'attaque le VIH (monocytes, lymphocytes) sont alors protégées, puisqu'elles portent le CCR5 muté. En théorie, vous ne pouvez donc pas être infecté par le VIH 1 souche R5. En théorie, parce qu'on a quand même observé quelques rares homozygotes infectés par ce virus. Si vous avez reçu le gène d'un seul de vos parents (père ou mère), vous êtes dit "hétérozygote", et seule une partie des cellules-cibles du VIH porte le CCR5 muté. Les autres cellules qui ne portent pas le CCR5 muté peuvent être donc plus facilement infectées par le virus du SIDA. En clair, une personne hétérozygote peut être infectée, mais connaîtra une évolution plus lente de la maladie, comparée à une personne qui n'a pas cette mutation.

La NJSPF encourage l'éducation dans notre pays

100.000 cahiers aux élèves démunis

(suite de la page 3)

remercié les donateurs et a souhaité plein succès aux activités de la NJSPF. Quant à la Directrice de l'éducation de Lomé Commune, elle a démontré l'importance de l'éducation et a remercié du fond du cœur le geste salutaire de cette association et a rassuré M. Noel De Poukn et sa suite que les cahiers iront effectivement aux bénéficiaires. Avant de terminer ses propos, Mme Odou a souhaité bon vent à cette association.

Notons que c'est le Chef Canton d'Agoé qui a donné le ton aux séries de discours en souhaitant la bienvenue à l'assistance. Il a salué

l'humanisme qui caractérise la NJSPF avant d'émettre le vœu que dans son canton, outre les cahiers, il souhaiterait avoir dans les années à venir des adductions d'eau, des dispensaires, des centres de loisir etc.

En rappel, cette opération de remise de cahiers a démarré le mardi 04 Octobre à l'école primaire Publique d'Adakpamé et au CEG du même quartier dans la commune de Lomé, s'est ensuite poursuivie au CEG Ville 1 de Tsévié pour la Région Maritime, à l'EPP Migros May d'Atakpamé pour la Région des Plateaux, au CEG Didaouré de Sokodé pour la Région Centrale, à

la Place publique de Bafilo pour la Région de la Kara puis au CEG Mango ville 1 pour la Région de la Savane. Dans toutes les localités visitées, les responsables en charge de l'éducation de concert avec les bureaux régionaux de la NJSPF se chargeront du partage de ces cahiers. Frappés à l'effigie du Chef de l'Etat à ses extrémités droites, ces cahiers comportent des inscriptions et des photos qui donnent foi en l'avenir à tous ceux qui en feront usage.

Depuis sa création, c'est la troisième fois que la NJSPF assiste les apprenants en fournitures scolaires.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°146 DE LOTO KADOO DU 07 Octobre 2011

Le tirage de Loto Kadoo du vendredi 14 Octobre 2011, porte le N°147.

Le tirage de Loto Kadoo de vendredi dernier a fait le bonheur de nombreux parieurs à travers le pays qui ont gagné surtout des lots intermédiaires et des gros lots.

Dans la capitale, c'est le point de vente 7821 basé à Akodesséwa, qui a enregistré un gagnant d'un lot de 750.000F CFA

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°147 de Loto Kadoo du Vendredi 14 Octobre 2011

Numéro de base

06

55

58

04

67

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 556 de Lotto Diamant du lundi 17 Octobre 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**